

LES DOSSIERS DE L'ACTUALITE

JANVIER 2018

- • • • En 2017, l'Agence nationale du Développement Professionnel Continu a poursuivi le travail initié sur l'amélioration de son organisation et de son efficacité afin d'être au rendez-vous des missions qui lui ont été assignées. L'enregistrement d'environ 2 000 organismes de formation avant la fin du mois de septembre, le renforcement de sa politique de contrôle de la qualité ainsi que le démarrage des travaux de développement du document de traçabilité ont été des faits marquants en 2017. Par ailleurs, grâce à l'action conjuguée des sections professionnelles et du Conseil de Gestion, l'exercice 2017 s'est clôturé sans fermeture d'enveloppe et a permis une prise en charge de davantage de professionnels éligibles au financement de l'Agence qu'en 2016. L'Agence engage en 2018 des pistes de réflexion sur des améliorations et des évolutions qui pourraient être apportées au dispositif. Ces pistes ont été partagées avec l'ensemble de ses parties prenantes et définissent les chantiers de l'Agence dans les années à venir.



Pour sa première année d'existence, l'Agence s'est concentrée à la fois sur la structuration d'une offre de qualité et une meilleure efficacité dans la gestion financière des opérations de DPC tout en conservant la dynamique d'engagement des professionnels de santé. Pari tenu à ce stade, non sans un fort investissement des équipes et non sans entrevoir les améliorations à porter au dispositif que ce soit dans sa conception réglementaire ou bien dans son organisation opérationnelle. Notre objectif pour demain, positionner le DPC en tant que dispositif de pointe en soutien des politiques de santé et enjeux professionnels.



Michèle Lenoir-Salfati
Directrice Générale
Agence nationale du DPC



•••• La réforme du DPC mise en service

La mobilisation des équipes de l'Agence et l'implication des membres de ses instances ont permis de maintenir une activité de DPC lors du passage de l'ancien au nouveau système. Les acteurs ont construit très rapidement une organisation fonctionnelle et optimisée tout en préservant l'équilibre nécessaire à la poursuite des opérations.

Axe 1 : L'enregistrement des organismes

A ce jour, 2012 organismes de DPC sont enregistrés auprès de l'Agence. 88% d'entre eux étaient concernés par la période de réenregistrement fixée par arrêté et allant jusqu'au 21 septembre 2017. Les équipes de l'Agence ont accompagné ces ODPC dans la saisie et la vérification de leur dossier pour respecter les délais impartis et les exigences fixées par le cadre réglementaire. Depuis le 22 septembre 2017, chaque ODPC peut apposer une identité visuelle « odpc » personnalisée avec leur numéro d'enregistrement auprès de l'Agence pour permettre aux professionnels de santé de mieux repérer les organismes habilités à proposer des actions de DPC.

Axe 2 : Le plan de contrôle des actions de DPC

Validé par le Haut Conseil du DPC, le plan de contrôle des actions permet de renforcer la qualité des actions de DPC. Actuellement, 2 niveaux de contrôle sont en place :

- Une première analyse des actions par l'Agence, préalablement à leur publication, afin de s'assurer qu'elles intègrent bien le champ du dispositif et qu'elles sont réglementairement conformes aux champs de compétences de chacune des professions visées (10 190 actions analysées avant publication dont 74% publiées) ;
- L'évaluation scientifique et pédagogique des actions de DPC menée par les CSI (1 773 évaluations dont 47% favorables) ;

En 2018, pour renforcer sa politique de contrôle, l'Agence mettra en place un dispositif de signalement, accessible sur son site, dès lors qu'un participant à une action de DPC ou un tiers souhaite alerter l'Agence sur un fait portant atteinte à la qualité du dispositif ou à son bon fonctionnement.

Axe 3 : La qualité de l'offre DPC proposée par les organismes

En complément du plan de contrôle mis en place, l'Agence met à la disposition des organismes différents outils pour leur permettre de mieux appréhender la définition et le périmètre du DPC ainsi que les exigences d'une action de DPC. Ainsi, pour le lancement des opérations de l'année 2018, le masque de saisie des actions a été revu. Il inclut désormais champ par champ l'explication des attendus en matière de DPC. En parallèle, l'Agence a publié, en collaboration avec les membres des CSI un guide d'aide à la publication des actions de DPC. Il a pour objectif d'accompagner les ODPC dans leur démarche en présentant des conseils en termes de dépôt d'action ainsi que l'ensemble des questions à se poser en amont : orientations nationales prioritaires, champs de compétences des professions visées, format, méthodes, etc.

Axe 4 : Le modèle économique

Cette année, grâce à la responsabilité des professions de santé et les travaux engagés avec eux sur, le modèle économique du dispositif, les professionnels de santé éligibles au financement de l'Agence ont pu bénéficier d'une prise en charge tout au long de l'année.

Ainsi, on note que les modalités de calcul de forfait des professionnels de santé entérinées par les sections professionnelles ont permis, à budget constant, de :

- Prendre en charge un plus grand nombre de professionnels que pour l'année 2016 (augmentation de 10% du nombre de professionnels de santé différents inscrits sur une action de DPC 2017),
- Eviter les fermetures prématurées d'enveloppe et accompagner l'engagement des professionnels de santé tout au long de l'année 2017.

Axe 5 : Un engagement déontologique

Le comité d'éthique a adopté la 1^{ère} partie d'une charte d'éthique, relative aux membres des instances de l'Agence, le 7 décembre 2017. Les travaux autour de cette charte se poursuivent désormais autour de la rédaction des 2^{ème} et 3^{ème} parties relatives aux collaborateurs de l'Agence et aux organismes enregistrés par l'Agence et habilités à proposer des actions de DPC. Cette charte définit notamment des principes déontologiques de confidentialité, de transparence et d'indépendance à appliquer dans le cadre des missions et rôles qui sont confiés aux différents acteurs.

••• ● Des axes de développement en appui de la stratégie de santé

En collaboration avec le Haut Conseil du DPC, l'Agence démarre en 2018 plusieurs chantiers de développement pour positionner le DPC comme un dispositif en soutien à la stratégie nationale de santé et aux évolutions que connaissent l'ensemble des professions de santé aujourd'hui.

Ces axes de développement seront portés par l'Agence et ses instances dans l'objectif de fournir aux organismes de DPC des outils leur permettant de faire évoluer l'offre de DPC.

Axe 1 : Enrichir les actions de DPC de l'expérience patient

Vivant au quotidien leur maladie, les patients, notamment atteints de pathologie chronique, développent une expertise complémentaire aux connaissances scientifiques et cliniques des professionnels. L'expérience, les perspectives et les savoirs des patients peuvent être un levier d'amélioration des pratiques professionnelles. Le travail engagé sera approfondi avec les associations de patients pour mieux intégrer « l'expérience patient » dans les actions de DPC et leurs mises en œuvre.

Axe 2 : Favoriser les dynamiques interprofessionnelles

Pour accompagner la mise en place de pratiques et fonctionnements collaboratifs en santé, l'Agence lancera des appels à projets permettant de structurer l'offre de DPC interprofessionnelle. En associant les compétences et connaissances issues des différentes disciplines, une meilleure coordination des soins et articulation entre les professionnels (décloisonnement hôpital/ville et soins primaires/spécialisés) doit se mettre en place. Cette évolution pourra notamment permettre aux professionnels de mieux répondre à des enjeux de santé complexes et en plein expansion, telle que la prise en charge de maladies chroniques.

Axe 3 : Valoriser des stratégies d'apprentissage innovantes

Au sein de l'offre de DPC, émergent des approches pédagogiques avec telles que la simulation, le Serious Game ou le principe de la classe inversée (apprendre la théorie avant de venir en formation afin que celle-ci soit focalisée sur la pratique). La réflexion engagée permettra d'identifier ces méthodes et de déterminer comment les valoriser.

Axe 4 : Répondre aux évolutions scientifiques et technologiques

Le DPC doit permettre d'accompagner les impacts des innovations technologiques et organisationnelles sur les compétences et les pratiques des professionnels de santé. Dans ce cadre, il appartiendra à l'Agence d'accompagner ces évolutions par des actions ciblées.

Axe 5 : Accompagner les transitions de carrière

Les besoins des professionnels de santé en matière de DPC peuvent varier selon le moment de leur carrière, leur mode et lieu d'exercice, le profil de leur patientèle ou encore leurs impératifs ou appétences personnels. Les actions de DPC ne peuvent donc pas être uniformes et linéaires. Il est donc important de concevoir une offre adaptée aux différentes étapes de carrière des professionnels de santé. Une première réflexion sera menée autour d'une offre adaptée aux débuts d'exercice des professionnels en lien avec l'Université et les CNP afin de garantir une continuité pertinente entre formation initiale et DPC.

• • • • Chiffres DPC 2017

Agence nationale du DPC

• • • • INTRO

Le présent rapport présente des chiffres au 31/12/2017 relatifs à :

- L'offre de DPC déposée sur le site de l'Agence nationale du DPC pour toutes les professions de santé, selon le code de la santé publique.
- L'engagement des professionnels de santé éligibles au financement de l'Agence, à savoir les biologistes, les chirurgiens-dentistes, les infirmiers, les masseurs-kinésithérapeutes, les médecins, les orthophonistes, les orthoptistes, les pédicures-podologues, les pharmaciens et les sages-femmes exerçant en mode libéral ou en centre de santé conventionné (426 500 personnes, selon la DREES).

Les chiffres présentés ci-après ne reflètent pas :

- l'engagement global dans le DPC en France notamment dans le secteur salarié (dont le secteur des établissements de santé) ;
- le budget global consolidé consacré au DPC par ses différents financeurs.

• • • • Chiffres clés

2 012 organismes de DPC

15 282 actions de DPC

173,2 millions d'euros pour le financement du DPC 2017

298 128 comptes personnels créés sur www.mondpc.fr

184 248 inscriptions à une action de DPC

140 093 professionnels de santé inscrits



• • • • Offre de DPC

• • • • Organismes de DPC*

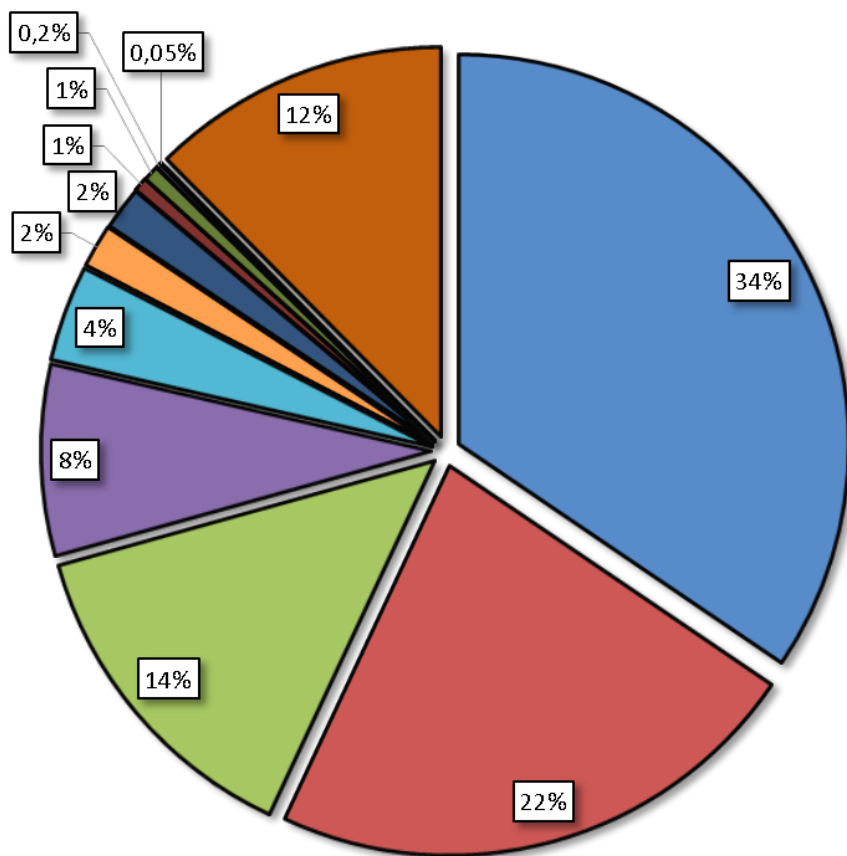
Catégorie professionnelle	Nombre ODPC
Toutes professions confondues	2 012
Biologiste	569
Chirurgien-dentiste	381
Médecin	1 173
Pharmacien	814
Sage-femme	658
Aide-soignant	1 384
Audioprothésiste	324
Auxiliaire de puériculture	912
Diététicien	985
Epithésiste	283
Ergothérapeute	1 028
Infirmier	1 571
Masseurs-Kinésithérapeute	1 149

Catégorie professionnelle	Nombre ODPC
Manipulateur d'électroradiologie médicale	655
Oculariste	193
Opticien-lunetier	316
Orthésiste	325
Orthopédiste-orthésiste	344
Orthophoniste	893
Orthoprothésiste	352
Orthoptiste	499
Pédicure-podologue	538
Podo-orthésiste	404
Préparateur en pharmacie	889
Prothésiste	336
Psychomotricien	928
Technicien de laboratoire médical	586

**Organismes de DPC enregistrés auprès de l'Agence habilités à proposer des actions de DPC.*

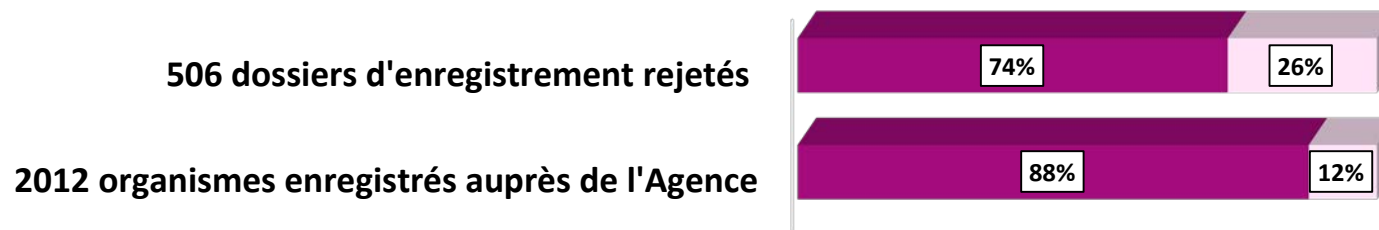
A Noter : Le nombre total (toutes professions confondues) n'est pas égal à la somme des chiffres par catégorie professionnelle car un ODPC peut viser une ou plusieurs catégories professionnelles.

Organismes de DPC



- Association loi 1901
- Société commerciale
- Etablissement public de santé
- Travailleur indépendant
- Etablissement de santé privé
- Etablissement de santé privé d'intérêt collectif
- Etablissement public, notamment établissement public à caractère scientifique culturel et professionnel
- Société civile
- Groupement d'intérêt économique
- Etablissement médico-social public
- Organisme de droit étranger
- Autre

Organismes de DPC



- Organismes enregistrés via l'ancien système
- Organismes ayant soumis un nouveau dossier d'enregistrement auprès de l'Agence nationale du DPC

Principaux motifs de refus d'enregistrement :

1. Les thématiques citées par le candidat en référence n'entrent pas dans le périmètre du DPC ou dans le champ de compétences de la profession de santé visée ;
2. Les références des membres du conseils scientifiques ou des concepteurs des actions sont en inadéquation avec les professionnels de santé visés

● ● ● ● Action de DPC

Catégorie professionnelle	Nombre d'actions publiées	Catégorie professionnelle	Nombre d'actions publiées
Toutes professions confondues	15 282	Kinésithérapeute	3 125
Biologiste	834	Oculariste	61
Chirurgien-dentiste	535	Opticien-lunetier	327
Médecin	6 757	Orthésiste	282
Pharmacien	2 431	Orthopédiste-orthésiste	281
Sage-femme	1 586	Orthophoniste	1 654
Aide-soignant	3 755	Orthoprothésiste	335
Audioprothésiste	281	Orthoptiste	617
Auxiliaire de puériculture	1 392	Pédicure-podologue	1 037
Dététicien	1 441	Podo-orthésiste	434
Epithésiste	289	Préparateur en pharmacie	1 578
Ergothérapeute	1 893	Prothésiste	286
Infirmier	6 188	Psychomotricien	1 668
Manipulateur d'électroradiologie médicale	795	Technicien de laboratoire médical	891

A Noter : Le nombre total (toutes professions confondues) n'est pas égal à la somme des chiffres par catégorie professionnelle car une action de DPC peut viser plusieurs catégories professionnelles.

• • • • Action de DPC

Catégorie professionnelle	Evaluation des pratiques professionnelles	Formation continue	Gestion des risques	Programme intégré
Toutes professions confondues	6,9%	58,5%	0,4%	34,3%
Biologiste	2,3%	61,4%	1,3%	35,0%
Chirurgien-dentiste	3,6%	59,6%	0,9%	35,9%
Médecin	10,6%	48,5%	0,5%	40,4%
Pharmacien	4,2%	48,5%	0,9%	46,4%
Sage-femme	2,3%	51,1%	0,8%	45,8%
Aide-soignant	2,2%	69,6%	0,6%	27,6%
Audioprothésiste	0,7%	40,6%		58,7%
Auxiliaire de puériculture	2,2%	66,0%	0,9%	31,0%
Diététicien	1,7%	65,0%	0,4%	32,8%
Epithésiste	0,7%	40,8%	0,3%	58,1%
Ergothérapeute	2,4%	69,3%	0,4%	27,9%
Infirmier	3,5%	65,5%	0,6%	30,4%
Manipulateur d'électroradiologie médicale	2,6%	52,2%	1,5%	43,6%
Masseurs-Kinésithérapeutes	3,5%	60,0%	0,3%	36,3%
Oculariste	1,6%	45,9%		52,5%
Opticien-lunetier	0,3%	47,1%		52,6%
Orthésiste	0,7%	43,3%	0,4%	55,7%
Orthopédiste-orthésiste	0,7%	43,1%	0,4%	55,9%
Orthophoniste	2,2%	65,8%	0,1%	31,9%
Orthoprothésiste	0,6%	44,5%	0,3%	54,6%
Orthoptiste	1,5%	56,9%	0,2%	41,5%
Pédicure-podologue	2,8%	57,6%	0,2%	39,4%
Podo-orthésiste	1,4%	53,5%	0,2%	44,9%
Préparateur en pharmacie	1,6%	50,3%	1,3%	46,9%
Prothésiste	0,7%	38,5%	0,3%	60,5%
Psychomotricien	2,2%	70,4%	0,3%	27,1%
Technicien de laboratoire médical	1,1%	61,3%	0,6%	37,0%

A Noter : L'EPP et la gestion des risques sont des types d'action encore peu exploités par les organismes de DPC, alors que ce sont des éléments pédagogiques fondamentaux pour permettre aux professionnels de santé de valider leur parcours triennal (Art. L. 4021-1).

● ● ● ● Action de DPC

Catégorie professionnelle	Visant une seule profession	Visant plusieurs professions
Toutes professions confondues	59,5%	40,5%
Biologiste	7,6%	92,4%
Chirurgien-dentiste	27,9%	72,1%
Médecin	57,2%	42,8%
Pharmacien	25,5%	74,5%
Sage-femme	14,4%	85,6%
Aide-soignant	8,7%	91,3%
Audioprothésiste	0,4%	99,6%
Auxiliaire de puériculture	1,6%	98,4%
Diététicien	1,7%	98,3%
Epithésiste		100,0%
Ergothérapeute	6,2%	93,8%
Infirmier	25,0%	75,0%
Manipulateur d'électroradiologie médicale	6,2%	93,8%
Masseurs-Kinésithérapeutes	34,1%	65,9%
Oculariste		100,0%
Opticien-lunetier	38,2%	61,8%
Orthésiste		100,0%
Orthopédiste-orthésiste	2,1%	97,9%
Orthophoniste	29,3%	70,7%
Orthoprothésiste		100,0%
Orthoptiste	6,6%	93,4%
Pédicure-podologue	17,8%	82,2%
Podo-orthésiste		100,0%
Préparateur en pharmacie	6,0%	94,0%
Prothésiste		100,0%
Psychomotricien	2,1%	97,9%
Technicien de laboratoire médical	4,8%	95,2%

Top 10 des combinaisons de professions rencontrées lors d'actions de DPC visant plusieurs professions
Aide-soignant et Infirmier
Pharmacien et Préparateur en pharmacie
Infirmier et Médecin
Biologiste et Technicien de laboratoire médical
Aide-soignant, Infirmier et Médecin
Médecin et Sage-Femme
Biologiste, Médecin et Technicien de laboratoire médical
Aide-soignant et Auxiliaire de puériculture et Infirmier
Aide-soignant, Ergothérapeute, Infirmier et Psychomotricien
Médecin et Pharmacien

• • • • Action de DPC

Catégorie professionnelle	Présentiel	Non-présentiel	Mixte
Toutes professions confondues	66,5%	6,9%	26,5%
Biologiste	65,2%	11,5%	23,3%
Chirurgien-dentiste	70,1%	6,5%	23,4%
Médecin	54,1%	7,8%	38,1%
Pharmacien	57,3%	11,6%	31,1%
Sage-femme	67,8%	3,4%	28,8%
Aide-soignant	89,4%	1,7%	8,9%
Audioprothésiste	59,1%	8,9%	32,0%
Auxiliaire de puériculture	83,5%	2,7%	13,8%
Diététicien	82,9%	2,3%	14,8%
Epithésiste	60,6%	8,7%	30,8%
Ergothérapeute	86,1%	2,0%	12,0%
Infirmier	82,1%	3,0%	14,8%
Manipulateur d'électroradiologie médicale	76,1%	4,0%	19,9%
Masseurs-Kinésithérapeutes	70,8%	2,6%	26,7%
Oculariste	62,3%	6,6%	31,1%
Opticien-lunetier	59,9%	8,6%	31,5%
Orthésiste	61,7%	8,9%	29,4%
Orthopédiste-orthésiste	61,9%	8,9%	29,2%
Orthophoniste	76,1%	1,8%	22,1%
Orthoprothésiste	63,6%	7,5%	29,0%
Orthoptiste	70,5%	4,2%	25,3%
Pédicure-podologue	70,0%	3,9%	26,1%
Podo-orthésiste	65,0%	6,2%	28,8%
Préparateur en pharmacie	62,2%	11,0%	26,7%
Prothésiste	58,4%	8,7%	32,9%
Psychomotricien	86,6%	2,0%	11,5%
Technicien de laboratoire médical	72,1%	8,9%	19,1%

• • • • Action de DPC

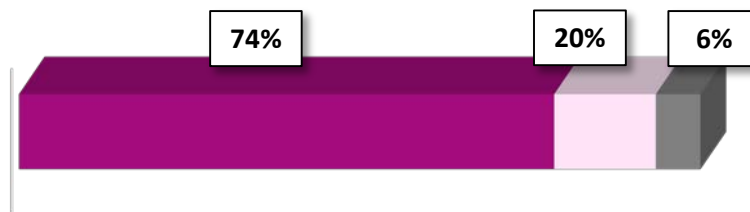
Catégorie professionnelle	Exclusivement libéral	Exclusivement salariés	Tous modes d'exercice confondu
Toutes professions confondues	7,7%	23,5%	68,9%
Biologiste	1,3%	12,2%	86,5%
Chirurgien-dentiste	2,1%	7,9%	90,1%
Médecin	9,4%	13,5%	77,1%
Pharmacien	6,0%	16,5%	77,5%
Sage-femme	1,8%	21,9%	76,3%
Aide-soignant	0,3%	53,0%	46,6%
Audioprothésiste	2,1%	23,5%	74,4%
Auxiliaire de puériculture	0,7%	37,1%	62,1%
Diététicien	0,7%	32,7%	66,6%
Epithésiste	1,7%	25,3%	73,0%
Ergothérapeute	0,5%	33,1%	66,5%
Infirmier	2,9%	43,1%	54,0%
Manipulateur d'électroradiologie médicale	0,5%	37,0%	62,5%
Masseurs-Kinésithérapeutes	3,8%	18,9%	77,2%
Oculariste	8,2%	13,1%	78,7%
Opticien-lunetier	3,1%	29,1%	67,9%
Orthésiste	2,1%	19,9%	78,0%
Orthopédiste-orthésiste	1,8%	21,4%	76,9%
Orthophoniste	5,1%	19,0%	75,8%
Orthoprothésiste	1,8%	24,8%	73,4%
Orthoptiste	1,5%	19,9%	78,6%
Pédicure-podologue	4,7%	13,7%	81,6%
Podo-orthésiste	1,2%	18,7%	80,2%
Préparateur en pharmacie	2,0%	21,7%	76,3%
Prothésiste	2,1%	23,4%	74,5%
Psychomotricien	0,4%	35,4%	64,2%
Technicien de laboratoire médical	0,4%	23,5%	76,1%

• • • • Contrôle qualité

Contrôle de 1^{er} niveau

- Effectué par les services de l'Agence
- Evalue, pour chaque action proposée, la pertinence et la cohérence au niveau de la thématique, du résumé, des orientations nationales prioritaires, du public visé et des méthodes et modalités HAS
- Si l'analyse est positive, l'action est publiée sur les sites de l'Agence et visible des professionnels de santé

10 190 Analyse administrative des actions 2017



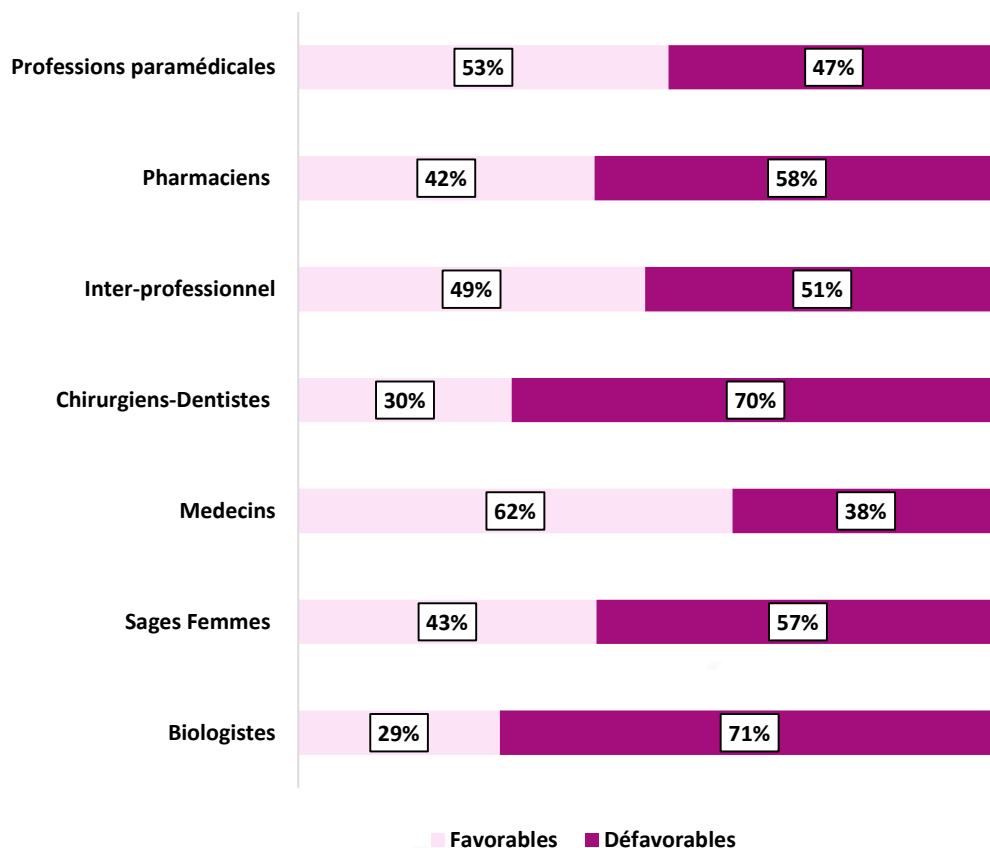
■ Publiées ■ Rejetées ■ Retirées des sites après publication

● ● ● ● Contrôle qualité

Contrôle de 2^{ème} niveau

- Effectué par les Commissions Scientifiques Indépendantes (CSI)
- Evalue le contenu scientifique et pédagogique des actions de DPC
- Si une évaluation est défavorable, l'action est retirée des sites de l'Agence

1 773 évaluations notifiées pour des actions 2017, dont 47% favorables



- • • • Engagement des professionnels de santé* dans le dispositif

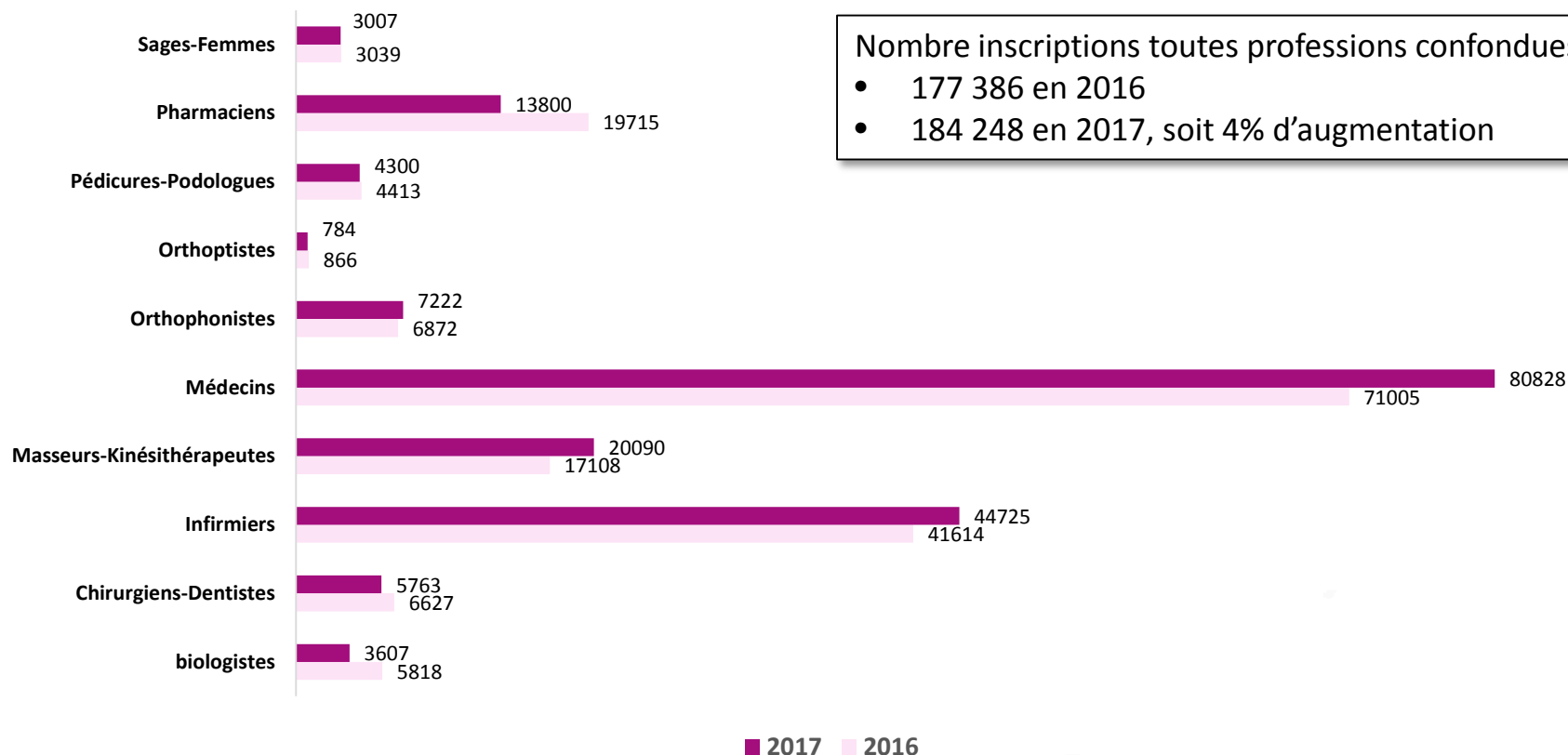
• • • • Nombre de professionnels de santé inscrits

	Nombre inscrits	Dont 1 ^{ère} inscription en 2017
Toutes professions	140 093	26,2%
Biologistes	2 946	7,4%
Chirurgiens-dentistes	4 212	35,4%
Infirmiers	42 123	30,3%
Masseurs-kinésithérapeutes	18 684	37,4%
Médecins	46 344	21,9%
Orthophonistes	7 008	28,4%
Orthoptistes	755	20,7%
Pédicures-podologues	3 383	32,0%
Pharmaciens	11 877	33,7%
Sages-femmes	2 761	8,6%

● ● ● ● Nombre inscriptions

	Nombre inscriptions	EPP	Formation continue	Gestion des Risques	Programme intégré	Présentiel	Non-Présentiel	Mixte
Toutes professions	184 248	5,9%	56,4%	0,4%	37,4%	45,1%	24,3%	30,6%
Biologistes	3 607	0,1%	93,4%	0,8%	5,6%	32,5%	60,1%	7,4%
Chirurgiens-dentistes	5 763	0,9%	84,7%	0%	14,4%	85,5%	9,4%	5,1%
Infirmiers	44 779	3,0%	73,1%	0,1%	23,8%	62,1%	32,3%	5,6%
Masseurs-kinésithérapeutes	20 098	2,1%	69,5%	0,01%	28,4%	61,2%	13,3%	25,6%
Médecins	80 859	10,1%	42,4%	0,68%	46,9%	28,5%	22,4%	49,0%
Orthophonistes	7 222	1,4%	70,5%	0,03%	28,1%	59,8%	0,6%	39,6%
Orthoptistes	784	18,2%	70,0%	0%	11,7%	66,3%		33,7%
Pédicures-podologues	4 302	2,8%	72,2%	0,02%	25,0%	61,3%	15,5%	23,2%
Pharmaciens	13 827	4,0%	31,0%	0,03%	65,0%	28,0%	43,5%	28,5%
Sages-femmes	3 007	0,6%	53,6%	0,03%	45,8%	81,0%	1,2%	17,8%

Comparaison 2016



Nombre inscriptions toutes professions confondues :

- 177 386 en 2016
- 184 248 en 2017, soit 4% d'augmentation

• • • • Libellés les plus sollicités

Biologistes	Nbre inscriptions
E-hematimage	1 690
E-parasitimage	212
51e journées de biologie praticienne	195
E-mycoimage	130
Actualités en auto-immunité : maladie cœliaque et polyarthrite rhumatoïde	129

Chirurgiens-dentistes	Nbre inscriptions
Anthologie des restaurations adhésives : les ténors s'y collent	250
Traitement parodontal non chirurgical : intérêt des thérapeutiques alternatives et innovantes.	228
Echecs en endodontie : les prévenir, les identifier, les résoudre	220
Actualités cliniques en prothèse fixée : ces nouveaux matériaux qui bousculent nos fondamentaux	218
Maitriser les inlays/onlays	207

Infirmiers	Nbre inscriptions
Plaies et cicatrisation	1 589
Les abords veineux centraux	1 207
Plaies chroniques et cicatrisation	1 105
Prise en charge des plaies et cicatrisation	1 102
L'hypnoanalgesie en équipe de soins	1 005

• • • • Libellés les plus sollicités

Masseurs-kinésithérapeutes		Nbre inscriptions
Rééducation des tendinopathies de la coiffe des rotateurs et des bursites		883
Pathologies de l'épaule		556
La kinésithérapie respiratoire du nourrisson : l'enfant de 0 a 2 ans		429
Les pathologies du coureur a pied		418
Ménisque : rééducation des syndromes fémoro-patellaires		396
Médecins		Nbre inscriptions
La maladie de Lyme		1 162
Initiation a la maitrise de stage de troisième cycle de médecine générale		777
Gestes pratiques en dermatologie		728
Visite de non contre-indication a la pratique sportive		569
Qualite et sécurité de la cholécystectomie		435
Orthophonistes		Nbre inscriptions
Les oralités		505
La composante visuo-attentionnelle et les troubles spécifiques du langage écrit		211
Bilan des dyscalculies		168
Efficacité des thérapies		167
Formation au programme Makaton		142

• • • • Libellés les plus sollicités

Orthoptistes	Nbre inscriptions
Bilan neurovisuel et rééducation	81
Les amblyopies : analyse et projets de soins	74
Prise en charge orthoptique des troubles neurovisuels	53
Esophorie : optimisation des stratégies diagnostiques	51
Exophorie-tropie et importance de la correspondance rétine-corticale : pertinence de la prise en soins orthoptiques	49

Pédicures-Podologues	Nbre inscriptions
La prise en charge des plaies et cicatrisation en podologie	208
Prise en charge du pied diabétique	198
Orthoplastie et orthonyxie	161
Comprendre l'utilisation du taping en podologie	134
Orthonyxies en résine composite et fil titane et onychoplasties	106

Pharmaciens	Nbre inscriptions
Suivi des patients souffrant d'insomnie a l'officine	895
Oncologie médicale : les soins de support	318
Le conseil en dermatologie	289
Prise en charge des patients souffrant de troubles digestifs a l'officine	284
Accompagnement du patient atteint de cancer a l'officine	283

• • • • Libellés les plus sollicités

Sages-femmes	Nbre inscriptions
Suivi gynécologique et contraception	214
« Actualités thérapeutiques en maïeutique »	166
Examen clinique et suivi du nourrisson	76
Rééducation périnéale	69
Hypnose périnatale - technicien 1	69